

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

24 mars 1994

MINI-ASSISES DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL LE 22 MARS 1994

Depuis plusieurs années, l'Association du personnel organise deux fois par an des "mini-Assises" hors du CERN, c'est-à-dire des réunions de travail informelles sur des sujets précis.

Les mini-Assises qui se sont déroulées le 22 mars avaient deux thèmes principaux:

- l'examen d'une nouvelle politique des contrats actuellement en discussion avec la Direction (le matin);
- la représentation du personnel dans le Conseil d'Administration de la Caisse de pensions (l'après-midi).

Politique des contrats: après un exposé de l'état des discussions informelles avec la Direction sur un projet élaboré par celle-ci, la discussion a été très rapidement élargie. De nombreux délégués ont souligné la nécessité d'englober un tel projet dans le cadre général d'une politique du personnel incluant:

- la planification du personnel et la mise en accord des ressources et des programmes;
- l'adaptation des contrats et des recrutements aux programmes et aux activités;
- l'intégration du personnel dans la région;
- la réintégration dans les États membres pour le personnel qui ne pourrait rester au CERN, en particulier en ce qui concerne la continuité de la protection sociale;
- l'intégration dans le personnel du CERN du personnel des entreprises qui effectue le même travail, et parfois depuis plus longtemps.

Représentation du personnel dans le Conseil d'Administration de la Caisse de pensions: cinq des huit membres élus directement par le personnel¹ étaient présents et leur participation a été fort utile.

Les discussions, parfois très animées, ont permis de clarifier le rôle même du Conseil d'Administration, **rôle technique** dont les aspects essentiels sont:

- l'application de la politique des pensions décidée par le Conseil²;
- la surveillance et le contrôle de la gestion de la Caisse faite par l'Administration de celle-ci;
- la définition de la politique d'investissements des avoirs de la Caisse et le contrôle de son application.

Les discussions ont ensuite porté sur:

- les rôles respectifs des membres élus et du représentant de l'Association au sein du Conseil d'Administration;
- la représentation du personnel de l'ESO;
- les possibilités ou non du personnel de connaître les positions prises par leurs représentants;
- le mécanisme des élections;
- le rôle éventuel de l'Association dans ces élections;
- la formation technique des représentants du personnel au sein du Conseil d'Administration;
- l'Assemblée générale annuelle de la Caisse de pensions.

Les discussions se sont ensuite élargies à d'autres questions telles que:

- la garantie des pensions et les démarches en cours;
- le remboursement de la dette du Laboratoire envers la Caisse;
- la compensation du coût pour la Caisse des départs anticipés;
- l'effet de la réduction de l'effectif sur l'équilibre financier de la Caisse;
- l'indexation des pensions.

Enfin, des actions plus précises ont été envisagées comme:

- l'organisation par l'Association d'une série de réunions pour le personnel sur les questions touchant aux pensions et à la Caisse, par exemple dans chaque division, réunions auxquelles participeraient les membres élus;
- l'organisation par l'Association, avec les services compétents, d'une formation spécifique pour les membres du Conseil du personnel sur les aspects techniques de la gestion de la Caisse et de ses avoirs.

Bref, une journée bien remplie qui sera utile au Conseil du personnel lorsqu'il aura à définir des positions formelles!

* * * * *

1 rappelons que le Conseil d'Administration comprend dix membres, et dix suppléants nommés ou élus de la même manière que les membres qu'ils suppléent: deux membres sont nommés par le Conseil du CERN, deux par le Directeur général du CERN, un par le Directeur général de l'ESO, quatre sont élus par et parmi les membres du personnel du CERN et de l'ESO, un est nommé par l'Association du personnel (par le Conseil du personnel).

2 les responsabilités du Directeur général en matière de **politique sociale** restant intactes.

GROUPEMENT DES ANCIENS DU CERN

La prochaine permanence du Groupement des Anciens du CERN se tiendra le :

MARDI 5 AVRIL 1994
de 14h00 à 17h00

dans les locaux de l'Association du Personnel
Bâtiment 64 R-002

Les permanences du Groupement des Anciens du CERN sont ouvertes à tous les bénéficiaires de la Caisse de Pensions.

* * * * *

EXPOSITION DU JARDIN D'ENFANTS

DU 16 AU 30 AVRIL 1994
Hall du Bâtiment Principal

Au Jardin d'Enfants du CERN, nous avons de multiples activités: peinture, rythmique, musique, cuisine, jeux, poterie, etc...

Si vous désirez venir visiter notre école ou avoir des renseignements, téléphonez-nous au 3604 ou 2819.

- 4 classes le matin: 2 et demi à 6 ans (8h30-12h30)
- 1 classe l'après-midi: 2 et demi à 6 ans (13h30-17h30)

Garderie:

- 2 à 6 ans, mardi et vendredi (13h30-17h30)

EXHIBITION AT THE NURSERY SCHOOL

16 TO 30 APRIL 1994
Main Building

At our Nursery School we enjoy several pleasant learning activities: painting, pottery, music, cooking, games, etc...

If you wish to visit our School, please call 3604 or 2819.

- 4 mornings classes: 2 and half to 6 years (8.30-12.30)
- 1 afternoon class: 2 and half to 6 years (13.30-17.30)

Kindergarten:

- 2 to 6 years, Tuesday and Friday (13.30-17.30)

CLUBS



AUTOMOBILE CLUB CERN

Le Club tient à disposition de ses membres de l'outillage tel que:

- clés pour vidange
- clés pour filtres à huile
- clés dynamométriques
- clés torques et multipans
- compresseur
- outil pour le démontage des amortisseurs
- outil universel pour le centrage des embrayages
- contrôleur de pollution
- pistolet à air comprimé
- pèse-antigel
- divers extracteurs, etc.....

En aucun cas ce matériel ne pourra quitter le site du Club.



GOLF

The golfing pre-season warm-up in the depths of Beaujolais was a great success, in particular for the wine growers of the region. Wonderful weather for the month of March made the conditions for golf ideal and some good performances were recorded. Erik Wallen won the mens competition with 42 Stableford points, followed by Anton Przybyla and Serge Long. Kay Diethelm was a clear winner in the Ladies competition with 44 points. Rotraud Mohr and Denise Chalet were second and third respectively.

The next competition will be at Aix-les-Bains on Saturday, 16th April with tee-offs starting at 09h30. The greenfee will be 200 FF. Registration is carried out by Pierre Lebarbier AS. Pierre_Lebarbier@MacMail.